

**Délibérations du
Comité Syndical**

EPIDROPT

EPIDROPT

Syndicat mixte ouvert

Secrétariat : 23 av de la Bastide - Pôle des services - 1er étage

24500 EYMET

Siège : Mairie 47800 ALLEMANS DU DROPT

Séance du 09 avril 2024

Délibération n° DE_2024_019

Date de la convocation : 25/03/2024

Membres

en exercice :

17

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à 9 h 30 à la salle de réunion de la Salle des fêtes de Monteton - - 47120 - MONTETON, sous la présidence de Monsieur Stéphane FARESIN.

Présents : 9

Présents : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL), Christian BONNEAU (SMER E2M), Jean-Baptiste CHEMIN (SM DROPT AMONT), Jean DE MONTEIL (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Stéphane FARESIN, Eric FELLET (SM DROPT AVAL), Alain GOUYOU (SM DROPT AMONT), Laurent MERSIE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Bernard PATISSOU (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL)

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Présents non votants :

Abstentions : 0

Représentés :

Excusés : Danielle DHELIAS (CD 47), Christian DIEUDONNE (SM DROPT AMONT), Jérôme BETAILLE (CD 24)

Absents : Laurent BAGILET (SM DROPT AMONT), Jean-Claude CASTAGNER (SM DROPT AVAL), Patrick CROUZET (SM DROPT AVAL), Manuel DEZEN (SM DROPT AVAL), Christelle GUIONIE (CD 33), Marie-Lise MARSAT (CD 24), Daniel BARBE (CD 33), Laurent CAPELLE

Secrétaire de séance : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Objet : Cellules pressiométriques : autorisation à donner au président pour lancer la consultation de maîtrise d'oeuvre et de travaux

Suite au retour de la CACG sur l'AVP, il convient de lancer une consultation pour la maîtrise d'œuvre des travaux pour les cellules pressiométriques et d'étudier la possibilité d'aménager les drains situés sous l'évacuateur de crues pour la mesure des débits drainés.

Le montant de la maîtrise d'œuvre est estimé à 25 000.00 Euros HT et le montant des travaux pour la réinstrumentalisation du lac du Lescourroux pour un montant de 71 000.00 Euros HT. Aucune estimation n'a été faite pour la mesure des débits des drains situés sous l'évacuateur de crues sachant que la maîtrise d'œuvre nous apportera plus d'éléments sur la solution technique à mettre en œuvre pour suivre les débits.

Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide :

- D'autoriser le président à lancer la consultation pour la maîtrise d'œuvre de réinstrumentalisation et de mesure des drains et les travaux de réinstrumentalisation des cellules pressiométriques et de la mesure des drains du lac du Lescourroux,
- D'autoriser le président à signer l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 10 avril 2024
et publié ou notifié
le 10 avril 2024

Le secrétaire de séance,
Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Le président,
Stéphane FARESIN